



LE DÉSIR
LE COMTÉ DE SONOMA
MILLÉSIME 2017

Le cru Le Désir a été élaboré à partir d'un assemblage de Cabernet Franc, qui dégage des arômes riches, des notes de graphite et une minéralité prononcée. Inspiré par les vins emblématiques de Saint-Émilion, Bordeaux, le Le Désir redéfinit le Cabernet Franc du Nouveau Monde, avec des notes de fruits concentrés, d'épices exotiques et une texture soyeuse. Le vigneron Pierre Seillan assemble plus de cinquante micro-crus pour composer la signature subtile du vin Le Désir.

NOTES DE DÉGUSTATION

Le millésime 2017 du Le Désir arbore une robe pourpre aux reflets grenat intenses. Des arômes complexes de prunes, de cerises, de myrtilles et de fleurs séchées sont sublimés par des notes d'épices de cardamome et d'anis étoilé. En même temps, des tanins fermes mais fins, à la fois élégants et puissants, et des notes de baies rouges et noires fraîches confèrent au vin une finale à la fois persistante et profonde. *Date de dégustation : Mai 2020*

ÉLEVAGE : Vieilli 17 mois en fût de chêne 100 % français avec une majorité de bois neuf

CÉPAGES : 80 % Cabernet Franc, 17 % Merlot, 3 % Malbec

APPELLATIONS : Alexander Valley, Bennett Valley, Chalk Hill, Knights Valley

ALCOOL : 13,8 %

ÉLOGES

98 points - Lisa Perrotti-Brown, *Robert Parker Wine Advocate*, mai 2020

98+ Points - Jeb Dunnuck, *JebDunnuck.com*, mai 2020

98 points - James Suckling, *JamesSuckling.com*, mai 2020

98 points - Antonio Galloni, *Vinous*, avril 2020

NOTES DU VIGNERON

2017 marque l'année de l'élaboration de mon 20^{ème} millésime des vins Vérité et de mon 50^{ème} millésime en tant que vigneron. Selon moi, ce millésime est l'un des cinq meilleurs vins Vérité à ce jour.

La période de végétation a commencé sans incident. Des mois de pluies hivernales ont reconstitué les eaux souterraines et ont revigoré les vignes avant de laisser la place à des températures printanières et estivales douces. Le temps s'est de nouveau refroidi après une brève vague de chaleur début septembre, offrant des conditions de récolte idéales.

La cueillette a commencé le 2 septembre et s'est terminée le 2 octobre, une semaine avant que l'incendie désastreux de Tubbs ne se propage au nord du comté de Sonoma, le 8 octobre. Bien que cet incendie ait été l'un des pires de l'histoire de la Californie, le domaine Vérité et les vins en sont heureusement sortis indemnes. En effet, les récoltes de notre millésime 2017 reposaient en fûts ou achevaient leur fermentation, et n'ont donc pas été touchées par la fumée.

- Pierre Seillan, vigneron